



Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des impératifs administratifs, des contraintes techniques de conception et des tolérances d'exécution.

## Bâtiment B1 Niveau Attique



### T2 - N° 221

#### Surfaces Habitables

Entrée + Séjour + Kitchenette	15,50 m <sup>2</sup>
Chambre	7,00 m <sup>2</sup>
Salle d'eau + WC	4,50 m <sup>2</sup>

**Total habitable : 27,00 m<sup>2</sup>**

